

Conseils aux particuliers

La direction des espaces verts assure tout au long de l'année un conseil aux particuliers sur l'état sanitaire de leurs arbres et des maladies s'y rapportant.



En cas de dommages occasionnés par vos arbres sur des lignes électriques, vous pouvez consulter le site ENEDIS.FR qui vous indique la marche à suivre pour des travaux d'élagage d'arbres situés à proximité de réseaux électriques.

ERDF devient

ENEDIS

L'ELECTRICITE EN RESEAU

<https://www.enedis.fr/>

ERDF a changé de nom pour Enedis les numéros d'urgence pour votre département reste inchangé : 09.72.67.50.44 à contacter en cas d'urgence ou <https://www.enedis.fr/l-elagage-et-la-securite> (<https://www.enedis.fr/l-elagage-et-la-securite>) pour plus d'informations. Attention pour les problèmes sur le réseaux il faut contacter Enedis et non votre fournisseur qui lui s'occupe uniquement des factures et contrat pour votre logement.

Contact



Mairie de La Baule-Escoublac

📍 7 avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac
(<https://www.google.com/maps/?q=7+avenue+Olivier+Guichard+44500+La+Baule-Escoublac>)

📞 0251757575

🌐 Site Internet
(<https://www.labaule.fr/>)

📍 ITINÉRAIRE
([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR/47.282755,-2.394753](https://www.google.com/maps/dir/47.282755,-2.394753))

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

